

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT LOCAL N° AACB/DNCMP/203 F/ 2018
RELATIF A LA FOURNITURE DES TENUES DE SERVICE.**

Date de publication : 24/04/2018
Date d'ouverture des offres : 24/05/2018
Type de marché : Marché ouvert national

Objet

L'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour **la fourniture des Tenues de Service** dont les spécifications techniques sont reprises à la deuxième partie de ce dossier.

Financement du marché

2. Le marché sera financé sur fonds propres de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi, exercice 2018.

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAOON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les fournitures prévues dans le cadre de ce marché sont en un quatre seul lots.

5. Les fournitures sont à livrer dans un délai maximum de deux (2) mois calendaires.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics révisé du Burundi.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Générale de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura, Tél : +257 22203100, +257 22203102 , Fax : +257 222223428, e-mail : aacb@aacb.bi moyennant paiement de cinquante mille Francs burundais (50 000 Fbu) à verser 50% au crédit du compte n°1123/168 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de la Autorité de l'Aviation Civile du Burundi et 50% au crédit du compte N°1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi. Il peut également être consulté sur son **site web : www.aacb.bi**. Les offres doivent être rédigées en langue française.

9. Toute question concernant le présent Appel d'Offres doit être adressée par écrit à l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura, Tél : +257 22203100, +257 22203102 , Fax : +257 222223428, e-mail : aacb@aacb.bi, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins vingt un (21) jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 16.

Présentation de l'offre

10. Les offres doivent comprendre des garanties bancaires de pour chaque lot :

- Lot N°1 : Tissu pour pantalon/Jupes: Caution de soumission de six cent mille francs burundais (600 000 Fbu) ;
- Lot N°2 : Tissu pour Chemises: Caution de soumission de quatre cent cinquante mille francs burundais (450 000 Fbu) ;
- Lot N°3 : Imperméables: Caution de soumission de deux cent mille francs burundais (200 000 Fbu) ;
- Lot N°4 : Chaussures de sécurité: Caution de soumission de cent cinquante mille francs burundais (150 000 Fbu).

11. Les offres devront être soumises à l'adresse mentionnée à l'article 18 ci-dessous au plus tard le 24/05/2018. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

12. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 24/05.../2018 à 10 heures.

15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. L'ouverture des offres aura lieu le 24/05.../2018 à 10h30min.

17. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions de l'Autorité de l'Aviation Civile du Burundi sise à l'Aéroport International de Bujumbura.

Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

18. Les exigences en matière de qualifications sont:

a) Pour l'offre technique

1. Les preuves d'achat du dossier de cet Appel d'Offres portant le numéro du marché ;
2. Un acte d'engagement suivant le modèle en annexe n°1
3. Une caution de soumission sous forme de garantie bancaire délivrée par une banque agréée et établie au Burundi, suivant le modèle annexé n°4 et pour chaque lot :
 - Lot N°1 : Tissu pour pantalon/Jupes: Caution de soumission de six cent mille francs burundais (600 000 Fbu) ;
 - Lot N°2 : Tissu pour Chemises: Caution de soumission de quatre cent cinquante mille francs burundais (450 000 Fbu) ;
 - Lot N°3 : Imperméables: Caution de soumission de deux cent mille francs burundais (200 000 Fbu) ;
 - Lot N°4 : Chaussures de sécurité: Caution de soumission de cent cinquante mille francs burundais (150 000 Fbu).
4. Une attestation originale de non redevabilité délivrée par l'INSS en cours de validité;

5. Une attestation de non redevabilité en original délivrée par l'OBR ;
6. Une attestation de non faillite délivrée par le tribunal de commerce qui date au plus de trois (3) mois ;
7. Le Certificat d'Immatriculation Fiscale (NIF) ;
8. Une adresse fixe connue ;
9. Les caractéristiques techniques.

b) Pour l'offre financière

1. Un acte de soumission suivant le modèle en annexe n°3;
2. Le bordereau des prix unitaires rédigé suivant le cadre du bordereau des prix unitaires en annexe n°7 ;
3. Le devis quantitatif et estimatif des fournitures suivant l'annexe 2 ;
4. Le délai d'exécution.

- NB :**
- En cas de groupement, chaque membre du groupement doit obligatoirement fournir ses propres documents administratifs demandés aux points 4 , 5,6 et 7 de l'offre technique ;
 - Acte notarié du groupement ;
 - En cas de groupement, les membres du groupement doit ouvrir un compte au nom du groupement pour les différentes cautions bancaires exigées ;
 - Une procuration notariée autorisant le(s) signataire(s) de la soumission à agir au nom du groupement en qualité de Chef de file;
 - L'absence ou la non-conformité d'un de ces éléments ci-haut spécifiés entraîne automatiquement le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code de Marchés Publics.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est:

**Autorité de l'Aviation Civile du Burundi
Aéroport International de Bujumbura
B.P 694 Bujumbura- Burundi**

Tél : +257 22203100, +257 22203102, Fax : +257 222223428,
e-mail : aacb@aacb.bi

D A O N° DNCMP/ 2018 /F/ 2018 « Offres pour la fourniture des Tenues de Service

A n'ouvrir qu'en séance publique du / /2018

**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE
DE L'AVIATION CIVILE DU BURUNDI**

Emmanuel HABIMANA

